

Convocation

Assemblée Générale Ordinaire

Le 18 mai 2014 au château de Grésillon à 10h00

L'Assemblée Générale Ordinaire est convoquée le dimanche 18 mai 2014.

Les sociétaires sont invités au château dès le samedi, jusqu'au lundi : merci de vous inscrire sur le site afin qu'on prévoie les repas et l'hébergement.

Les sociétaires ne pouvant pas se déplacer voudront bien adresser leur pouvoir complété du nom d'un sociétaire présent lors de l'Assemblée Générale en prenant contact avec celui-ci afin de respecter la nouvelle règle statutaire limitant le nombre de pouvoirs à 5 par personne (vous pouvez consulter la liste des sociétaires ayant annoncé leur présence dans le site « gresillon.org », rubrique "Assemblées" : <<http://gresillon.org/ag>>; NB : en cas de pouvoir non complété, celui-ci ne pourra pas être utilisé lors des votes mais sera comptabilisé pour la détermination du quorum de 1/6 des sociétaires - soit 50 -, nécessaire pour que l'Assemblée Générale puisse se réunir).

Ordre du jour

- 1) désignation des président et secrétaire de séance
- 2) décompte des présents et des procurations
- 3) évolution du nombre des sociétaires, vérification du quorum
- 4) rapport moral 2013, discussion et vote (en séance)
- 5) rapport financier 2013, discussion et vote (en séance)
- 6) approbation des comptes de l'exercice et affectation du résultat
- 7) budget prévisionnel 2014
- 8) quitus au Conseil d'Administration
- 9) résultat des élections au Conseil d'Administration
- 10) propositions de réflexion sur l'évolution de notre Société Civile : évolution vers une transformation en Société Anonyme ou en SAS ou encore sur une autre organisation avec constitution d'une société ou d'une association.
- 11) questions diverses

Évolution du nombre des sociétaires

Au 31 décembre 2013, compte tenu des décès, des dons de parts, de la perte de qualité de sociétaire si l'on ne donne pas signe de vie pendant trois ans, il restait 301 sociétaires pour 1023 parts sociales. 141 sociétaires qui, de par l'article 6 des nouveaux statuts, ont perdu leur qualité de sociétaire car ils ne se sont pas manifestés depuis au moins trois ans, ont reçu une lettre les en avertissant. Ils pourront être réintégrés sur simple demande. Parmi leurs 272 parts sociales, 49 ont été données à la M.C.E. et leur montant apparaît dans un compte 70820 « dons de parts sociales », les autres sont inscrites sur un compte 4672 « comptes ex-apporteurs » destiné à rembourser les parts sociales de ceux qui nous en feront la demande. 170 sociétaires acceptent de recevoir la convocation à l'Assemblée Générale par courriel.

Rapport moral 2013

Stages, locations, travaux ont permis d'occuper le château 41% de l'année (56 jours de stages, 46 jours de locations, 39 jours de travaux sans compter la construction de l'escalier en notre absence, et 7 jours de Conseils d'Administration et Assemblée Générale). Grâce aux locations, l'année a été financièrement positive.

Stages

Nous avons poursuivi nos stages traditionnels hormis la rencontre de nouvel an 2013/2014 qui a été annulée.

Printemps a réuni 48 présents du 19 au 29 avril, dont 35 payants, pour en tout 856 repas et 290 nuitées. 22 ont passé l'examen (22 en 2012), dont 4 sont venus spécialement pour l'examen (6 en 2012). Le jury était constitué de Zsofia Korody et François Lo Jacomo. Les cours étaient assurés par Stefan MacGill, Christophe Chazarein et Pierre Soubourou (Štonĉjo). Jannick Huet était directeur de stage et Suzanne (Sunjo) Cash et Ronan Le Corre ont assuré l'intendance et la cuisine.

Les cinq semaines de stages d'été étaient très inégales. Quatre d'entre elles ont accueilli chacune moins de vingt stagiaires :

- semaine touristique (6 – 13 juillet) 15 stagiaires (22 en 2012)
- semaine pour artistes amateurs (13 – 20 juillet) 15 stagiaires (14 en 2012)
- semaine alternative (20 – 27 juillet) 15 stagiaires (25 en 2012)
- semaine de théâtre (10 – 17 août) 19 stagiaires (29 en 2012)

En revanche, la semaine S4, « festive pour enfants, ados, jeunes, familles... » qui, du 3 au 10 août, prolongeait la rencontre des familles espérantistes, a reçu 71 personnes dont 31 enfants. Les directeurs de stage étaient : Sunjo Cash, Jannick Huet, Jean-Luc Kristos, François Lo Jacomo et Bert Schumann, et les animateurs : Gabriele Aquilina, Rolande Cleizergues, Nicky Janssen, Nina Korjenevskaja, Catherine Kremer, Jean-Luc Kristos, Perla Mielo, Michèle Viau. L'intendance et la cuisine étaient assurées par Sunjo Cash et Ronan Le Corre.

Pendant la semaine d'Autune (25 octobre – 1^{er} novembre), vacances pour enfants, familles et grands-parents, dirigée par Bert Schumann et animée par Serge Sire, Ansofi Markov, Valère Doumont (scouts), Elisabeth Barbay, Nicolas Viel et Christian Rivière (la cuisine était assurée par Anne-Marie Ferrier et Nicole Rizzoni), 57 personnes sont venues au château : les stagiaires (27 payants), la troupe de théâtre de Rennes La Funeluloj qui a présenté, le samedi soir, *Le secret de gangster*, ainsi que dix membres du parti Europe Démocratie Espéranto qui ont tenu en parallèle leur université d'après-été.

En tout 53 journées de stage avec un taux de remplissage moyen de l'ordre de 50%, ont été visitées par 244 personnes pour 4085 repas et 1402 nuitées.

Locations

Pour la première année, le château s'ouvrait aux locations de personnes extérieures. Parmi les 15 locations – deux autres ont été annulées –, qui ont rapporté près de 20 000 €, certaines étaient pour des espérantistes, notamment REF, Rencontre des Familles Espérantistes, qui, du 27 juillet au 3 août, a accueilli 83 personnes dont 43 enfants.

Une location nous a causé quelques soucis : les étudiants d'Aide Mondiale ISC, du 4 au 6 octobre, sont venus à 70 pour faire la fête, ont déclenché plusieurs fois l'alarme... Cinq autres ont utilisé les services de Ronan Le Corre en tant que traiteur.

Travaux

Tout d'abord, nous avons poursuivi la mise aux normes du château, en remplaçant des portes de chambre par des portes coupe-feu avec ferme-porte, en installant un système de désenfumage (exutoire) de l'escalier principal, des garde-corps conformes à la norme NF P 01-012 dans toutes les chambres.

A cela s'ajoute l'entretien du château (peinture chambres 1 – 6, ...) et du parc (haies devant les dépendances et la chaufferie, bambous à côté du bassin, serre dans le potager, ...). Nous avons replanté des peupliers en remplacement de ceux que nous avons vendus en 2011.

Mais les principaux travaux ont été la construction d'un nouvel escalier, entre le 12 novembre et le 12 décembre. Claude Bensimon y travaillait depuis plus d'un an, en coordination avec Francis Lasson et Yves Couturier. Cet escalier extérieur, métallique, hélicoïdal, dessert les deux étages en étant conforme aux normes de sécurité. Il permet de rouvrir certaines chambres du deuxième étage. Début 2014, l'ancien escalier entre le premier et le second étage a été supprimé.

Enfin nous avons eu le 13 novembre la visite de la Commission de Sécurité qui, hormis quelques détails (canapés dans l'entrée), n'a rien trouvé à redire. Nous avons aussi poursuivi les contacts pour la ligne ERDF, qui doit être enterrée sous notre chemin d'accès, ainsi que pour la voie verte, mais nous n'avons rien de nouveau à soumettre à l'Assemblée, si ce n'est que les projets ne sont pas abandonnés. Nous avons commencé l'étude du raccordement au tout-à-égout qui doit se faire dès que possible.

Remercions Claude Bensimon, Francis Lasson, Yves Couturier, Bert Schumann & Jannick Huet, Frédéric Lauriol, Štončjo & Libnjo, Gilles Picault, Jean-Jacques Moreau, Gilles Tirard, Robert, Paulette & Patrick Naulet, Pierre Grollemund, Michèle Viau, Anne-Marie Ferrier, Frédéric Dambreville, Ugo de Maubeuge, Jean-Luc Kristos, Geneviève Gourichon, Catherine Kremer, Zofia Loiseau, Michelle Lebreton, Michel, Ewen & Elodie Couson, Xavier Godivier... qui ont participé bénévolement à ces différents travaux.

Communication

Outre notre site toujours à jour grâce à Bert Schumann, le nouveau dépliant réalisé par Štončjo, nous avons eu deux visites de l'Agence France Presse, journaliste et photographe puis journaliste et caméraman. Il en est résulté plusieurs articles et une vidéo « l'espéranto en s'amusant ». Nous avons fait la une du *Courrier de l'Ouest* le mardi 13 août 2013.

Rapport financier 2013

L'année 2013 a vu notre résultat atteindre du point de vue comptable +125€ après avoir comptabilisé sur l'exercice 2013 une partie des factures de l'escalier extérieur soit : 10 211€.

Dans les produits, vous pouvez noter :

- que les prestations de services (recettes de nos stages) sont en diminution. Nous avons accueilli moins de stagiaires en 2013 par rapport à 2012 (4 semaines d'été sur 5 sont décevantes).
- que la location du château nous a apporté 19 695€ (hors taxe) contre 3 821€ en 2012 et compense largement la baisse des recettes des activités propres de la M.C.E.

Comme nous avons compté 15 000€ de dons exceptionnels pour la mise à jour du capital dans le chiffre d'affaires 2012, nous réalisons en définitive une augmentation de notre chiffre d'affaires par rapport à 2012.

N.B. Pour le chiffre d'affaires 2012 : 68 555-15 000= 53 555€ et en 2013 : 64 574€.

Dans les charges, vous pouvez noter :

- que nous avons une diminution conséquente du poste « frais postaux », en effet nous n'avons d'abord organisé qu'une seule assemblée (sans élection) mais aussi nous avons beaucoup travaillé pour éliminer tout envoi inutile et nous avons poursuivi d'ailleurs ce travail pour cette présente AG ;
- que nous avons une diminution des impôts et taxes, car nous n'avons pas payé la taxe d'habitation. Grâce à notre travail auprès des centres des impôts, nous avons même été remboursés (en 2014) de la taxe d'habitation 2012 que nous ne devons pas payer, et nous avons obtenu l'application d'une TVA réduite sur nos produits « hébergement » pour les séjours.

Signalons également que plusieurs immobilisations sont complètement amorties en 2013, ce qui entrainera une baisse sensible de nos amortissements à compter de l'an prochain, malgré l'escalier extérieur. L'amortissement de l'escalier extérieur en 2013 est insignifiante car celui-ci, à amortir sur 20 ans, a été terminé le 12 décembre.

Le rapport moral, le rapport financier et le budget seront votés en séance, ainsi que l'approbation des comptes et affectation du résultat, et le quitus au Conseil d'Administration.

PRÉSENTATION DES CANDIDATS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jean-Luc KRISTOS

Espérantiste depuis l'âge de 20 ans j'ai passé, à Grésillon, «l'Atesto pri Kapableco» en 1971. Par la suite, j'ai participé à une trentaine de séjours au château pendant «l'Âge d'Or» de Grésillon dont 3 «Printempaj Renkontoj» avec des élèves du club d'Esperanto du collège où j'enseignais.

Depuis 2005, j'anime des cours et un atelier «chansons de variétés» (à Grésillon, en Allemagne, à Plouezec, dans des clubs français...). J'utilise Pasporta Servo régulièrement.

Je souhaite que Grésillon reste un centre espérantiste ; mais vu la baisse de fréquentation des stages, il doit aussi s'ouvrir sur d'autres projets : initiation aux langues, lieu de séminaires, accrobranches... pour financer les travaux d'entretien. La survie de Grésillon en dépend. Je m'inscris donc dans le projet d'une ouverture au-delà de la planète Eo.

Jannick HUET

Je suis candidate pour continuer à mettre en œuvre le projet «pour l'ouverture» de 2010.

Née en 1954, professeur retraitée, je pratique l'espéranto tous les jours avec mon mari allemand et mes enfants, une grande partie de notre vie est liée à l'Eo aussi bien en France qu'à l'étranger.

J'ai été élue membre du CA en 2006. Depuis 2010, nous avons bien avancé le projet mais il reste encore beaucoup à faire, pour ouvrir le château davantage, notamment du lundi au vendredi. Sachant que nos ressources propres ne seront pas à la mesure de l'ampleur des moyens financiers nécessaires à long terme pour la rénovation du château et des dépendances, il est impératif d'œuvrer dès maintenant à la recherche de partenaires pour poursuivre l'objectif initial d'offrir un centre culturel aux espérantistes et avec l'ambition de contribuer au rayonnement de l'Espéranto auprès d'un public plus large.

L'enseignement de l'espéranto et la formation des enseignants me tient à cœur, j'ai mis en place dès 2011 un stage intensif en collaboration avec ILEI et UEA se terminant par une session d'examens, ce stage a rassemblé une trentaine de stagiaires chaque année.

Je suis chargée aussi de la gestion de notre forêt.

SAT-Amikaro

SAT-Amikaro (union de travailleurs espérantistes de langue française) est à nouveau candidate au CA de Grésillon; en tant qu'association culturelle et progressiste, en accord avec ses statuts, elle s'appuiera sur la richesse de la maison culturelle pour contribuer au développement réciproque des deux structures ; ceci dans l'intérêt de tous les espérantistes, en particulier des prolétaires ; en particulier, elle veillera à ce que les tarifs des stages soient accessibles à tous les intéressés, y compris ceux aux ressources limitées.

Elle appuiera aussi des projets d'ouverture du domaine aux personnes, espérantistes ou non, qui partagent nos valeurs d'esprit critique et d'éducation populaire.

Vito Markov représentera notre association.

Frédéric DAMBREVILLE

Né en 1971 à l'île de La Réunion, professeur agrégé de Mathématiques, docteur et expert dans le domaine du traitement de l'information, j'ai travaillé à Monterey en Californie, puis en région parisienne. Depuis 2012, je travaille pour le ministère de la défense en Bretagne près de Rennes.

J'ai appris l'espéranto en 1998 par internet puis au club d'esperanto de Rennes, participant également à deux rencontres internationales. Certains me connaissent comme co-organisateur d'un weekend gastronomique, Kreola Semajnfino, de JEFO. Sociétaire depuis 2010, j'ai participé à un stage d'été, deux rencontres de fin d'année, ainsi qu'à huit weekends de travail, par exemple pour la rénovation de l'office, et du local des tables derrière le salon Zamenhof (dalle de béton).

Je suis candidat pour soutenir le projet «pour l'ouverture» de 2010. Je considère en effet que ce projet répond à un double enjeu : entretenir le patrimoine que constitue le château de Grésillon pour la communauté espérantiste ; maintenir l'esprit d'ouverture et de rencontre de la Maison Culturelle.

Elisabeth BARBAY

Elisabeth Barbay (1953). Éducatrice. J'ai commencé l'espéranto en 1994 et suis venue à Grésillon pour la 1^{ère} fois en 1996 avec six de mes jeunes élèves, à l'occasion d'un stage international d'enfants. Actuellement, je suis rémunérée en tant qu'animatrice d'ateliers d'espéranto « Jeunes citoyens sans Frontières » dans trois écoles primaires.

Mes propositions pour contribuer à faire vivre Grésillon :

- **Organiser chaque année, la semaine des enfants FRINGOJ**, vivier de futurs espérantistes et vitrine pour l'espéranto et pour la Maison Culturelle grâce au **spectacle final ouvert au public extérieur**.

- Sans dépenser des fortunes, **transformer le salon Zamenhof en salle polyvalente**, avec éclairage, sono, scène, de sorte que les artistes et associations (pas seulement espérantistes) aient plaisir à l'utiliser. Louée - avec les services d'un responsable technique - pour spectacles, projections de films, conférences..., **une telle salle apporterait au château une part de l'argent nécessaire à son entretien**.

Espéranto-France

Esperanto-France agit dans différents domaines pour répandre l'espéranto en France. C'est un grand honneur d'être candidat pour collaborer avec Grésillon, qui a des buts communs avec notre association. Esperanto-France est déjà membre du Conseil d'administration de Grésillon et nous espérons ainsi une fructueuse collaboration dans le cadre de futurs projets.

Isabelle NICOLAS

Née en 1963, je pratique l'espéranto depuis une vingtaine d'années.

Pour le développement de la M.C.E., je souhaite faire vivre le projet d'éducation populaire proposé antérieurement par Claude BENSIMON en y ajoutant la possibilité d'accueillir des artistes et des écrivains en résidence.

Pour mettre ceci en œuvre, il me paraît indispensable de créer une association qui ferait le lien entre les deux structures. Ainsi, nous pourrions non seulement faire des demandes de subventions mais aussi participer aux différents forums associatifs.

Ouvrir la M.C.E. à des groupes, développer des partenariats est un moyen de faire rayonner la M.C.E. et l'espéranto auprès d'un public qui n'y est pas encore sensibilisé. Le contenu des conférences sera traduit en espéranto.

J'ai déjà lancé l'idée de monter en espéranto la comédie musicale «Le Petit Arthur», la traduction de la pièce est effectuée, les paroles des chansons sont en cours de traduction.

Afin d'être référencé sur le net, un site est à prévoir.

Mon projet a commencé à prendre forme par l'organisation d'un stage sur l'économie et je suis «permanente» pendant les stages M.C.E. pour en apprendre le fonctionnement.

Ceux qui le souhaitent pourront lire la convention sur le site de Grésillon.

Propositions de réflexion sur l'évolution de notre Société Civile : évolution vers une transformation en Société Anonyme ou en SAS ou encore sur une autre organisation avec constitution d'une société ou d'une association.

Grésillon ne peut pas se contenter de ses seuls stages d'espéranto, qui ne couvrent pas les frais d'entretien du château. Les élections de 2010 ont montré le désir de l'Assemblée Générale d'ouvrir le château à des activités extérieures, ce qui était d'ailleurs prévu par Henri Micard avant même l'achat de Grésillon et ce qui s'est déjà fait par le passé. On peut rechercher différents types de partenaires et de consommateurs temporaires des lieux :

- des espérantistes ou des organisations espérantistes, ce qui est le cas du quart de nos consommateurs locataires actuels,

- des partenaires stables ayant des objectifs voisins de l'espéranto, susceptibles de louer plusieurs fois le château pour des stages : Isabelle Nicolas travaille d'arrache-pied pour trouver de tels partenaires, mais ce n'est pas chose facile,

- des consommateurs locataires occasionnels recrutés sur annonce, c'est dans un premier temps l'essentiel de nos clients.

Quoi qu'il en soit, le seul fait de s'ouvrir à des non associés, donc des extérieurs n'est pas légalement compatible avec notre statut actuel de société civile dès lors que cela n'est pas exceptionnel. De plus, cette ouverture à des non associés devrait porter principalement sur notre objet social : l'espéranto. De l'avis de notre avocate, pour pouvoir s'ouvrir en offrant des prestations aux non membres de la société, la M.C.E. doit juridiquement passer du statut de « société civile » au statut de « société commerciale » ou bien créer une seconde structure sous forme de société ou d'association qui abriterait ces activités (la coopérative les transférerait) au profit de personnes non associées de la M.C.E.. Ceci ne pourra pas se faire cette année, mais la discussion sera amorcée au cours de cette Assemblée Générale. La M.C.E. restera néanmoins une Société Coopérative avec un mode de fonctionnement quasiment identique à celui actuel.

Si le choix qui est finalement fait est de ne pas créer une seconde structure mais de transformer la M.C.E., la situation devient très complexe. En effet, en cas de transformation en société commerciale, la M.C.E. ne peut pas devenir une SARL (Société à Responsabilité Limitée), car elle a plus de 100 associés. Pour devenir une SAS (Société par Actions Simplifiée), il faut actuellement l'accord unanime de tous les membres actuels, mais la loi attendue sur l'économie sociale et solidaire donnera peut-être plus de souplesse à cette condition et nous pourrions montrer aux sociétaires le bien-fondé de ce choix par rapport au statut de SA (Société Anonyme), qui nous imposera notamment d'avoir un Commissaire aux Comptes, alors même que notre chiffre d'affaires est faible et que l'objectif est l'équilibre des comptes et la pérennisation de la M.C.E., pas l'enrichissement personnel. Le commissaire aux comptes représentera donc un charge très importante financièrement. Autre inconvénient de la SA, la lourdeur de la partie administrative et des documents à communiquer aux associés car le fonctionnement de la SA est prévu pour les sociétés commerciales pouvant être très importantes. En revanche, le fonctionnement resterait proche de celui que nous avons, basé sur un conseil d'administration découlant de la loi coopérative mais pas du Code civil qui prévoit une gérance.

Si la volonté à terme des associés de la M.C.E. est de conserver une structure plus souple, alors une seconde structure devra être créée, pour abriter toutes les activités dites « commerciales » ou toutes les opérations lucratives qui vont permettre à la M.C.E. de poursuivre son objet. Des études devront être faites pour déterminer quels sont les transferts utiles, quelles conventions devront être conclues de façon à ce que la M.C.E. conserve la maîtrise de l'ensemble. Sur ce point, le statut associatif est celui qui offre le plus de souplesse mais s'il permet de nouer des conventions rémunérées, le bénéfice de l'association ne peut être distribué entre les membres donc au profit de la M.C.E. si elle devenait membre. Se posera aussi la question de la mise à disposition ou de la location de l'immobilier. Une association attire moins le regard sur la M.C.E. qu'une société.

Si la seconde structure est une société, en l'état actuel de l'étude, le statut coopératif n'est pas envisagé car aucun ne semble directement adapté. Il s'agirait d'une SAS, imposant la constitution d'un capital qui pourrait être variable. Une maîtrise de la M.C.E. serait possible. Cependant, une société est plus coûteuse qu'une association dans son fonctionnement.

En cas de création d'une seconde structure, la M.C.E. en serait membre et sous certaines conditions, la seconde structure pourrait être membre de la M.C.E.. La M.C.E. louerait des temps d'occupation à la structure en dehors des stages qu'elle gèrerait elle-même, et la structure, par exemple, se chargerait de louer au public extérieur, partenaires ou locataires occasionnels. Si la structure est une Association : il pourrait être imposé qu'une majorité des Administrateurs de l'Association soient membres de droit choisis par le Conseil d'Administration de la M.C.E..

Société ou association répondent à des logiques différentes

Nous souhaitons que vous preniez conscience de la nécessité, le conseil pourrait écrire de l'impérieuse nécessité, de faire évoluer la M.C.E. afin de lui ouvrir des ressources complémentaires et un public qu'il sera alors plus aisé de sensibiliser à l'ESPERANTO. Car le public découvrira nos activités lors de stages ou de manifestations sans rapport direct avec notre mission première. Nous retrouverions de cette façon aussi le chemin de notre objet social qui est la formation espérantiste mais aussi l'émancipation intellectuelle et sociale de ses membres et des participants à ses activités.

Il n'est pas question de faire un choix lors de la présente assemblée, ni même de vous indiquer qu'un choix est fait, mais de vous faire part de pistes qui restent à approfondir et d'échanger avec vous afin d'affiner le projet de la M.C.E., projet qui est celui des associés.

Nous vous demanderons une délibération de principe pour poursuivre les études en cours avec les apports qui seront discutés lors de la présente assemblée. A partir de là les études vous seront communiquées bien en amont de l'assemblée et la décision finale reviendra aux associés réunis en Assemblée Générale Extraordinaire en principe l'an prochain.